

Décision 22-DCC-227 du 22 novembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de deux fonds de commerce de distribution automobile situés à Oyonnax et Bourg-en-Bresse par le groupe Bernard

Posted on: 24 novembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

SERVICES

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

groupe Bernard

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

**Entreprise(s) ou
organisme(s)
concerné(s)**

deux fonds de commerce de
distribution automobile situés à
Oyonnax et Bourg-en-Bresse

Lire

Le texte intégral
126.87 Ko